

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 60 (1987)

Heft: 6

Nachruf: Arthur Maret 1892-1987

Autor: Vouga, Jean-Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tives pour les années 1986 à 1990». Il a été convenu de créer, sous la forme d'une fondation, un fonds de prévoyance pour son personnel. Beaucoup de temps a été consacré aux demandes de prêts toujours plus nombreuses. Quelques membres du comité central ont pu répondre à l'invitation de l'organisation allemande GGW pour un voyage à Cologne, Aix-la-Chapelle, Neuss et Oberhausen.

Il a rendu hommage à son vice-président, M. Alfred Bussey, qui a demandé à se retirer en raison de son âge, après huit années d'activité en tant que vice-président, qui couronnèrent une longue carrière au service des sociétés coopératives de construction.

Le secrétariat central

Son activité est triple: gestion des affaires courantes, édition de *Das Wohnen*, administration des fonds. En 1986, on a examiné 170 demandes de prêts du fonds de roulement et du fonds de soli-

darité. Comme déjà dit, il a fallu informatiser le service et engager un administrateur.

Les locaux de la Bucheggstrasse 107 devenaient insuffisants. Le nouveau pavillon comprenant huit bureaux et des annexes a été occupé fin 1986. La section zurichoise de l'USAL a sous-loué un espace selon ses besoins.

Le secrétaire central, Dr Fritz Nigg, a représenté l'USAL lors de nombreuses séances et manifestations en Suisse et à l'étranger. A ces occasions, il s'est prononcé sur des questions techniques ainsi que sur les sociétés coopératives de construction et d'habitation en général. Les autorités publiques ont de plus en plus souvent recours au secrétariat central pour obtenir renseignements et conseils. Le comité central tient à remercier les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat central, MM. B.-A. Basler, Mme K. Burgisser, Mme R. Kiener et M. J. Koch de leur excellent travail, ainsi que de leur bonne volonté envers les membres de l'Union. Condensé de R. Hermenjat

Arthur Maret

1892-1987

Avec Arthur Maret s'éteint une belle figure de cette génération d'hommes politiques auxquels on doit ce nouveau socialisme de participation, d'engagement chrétien et de fraternité. Ce n'était pas que la lutte lui fit peur, ni qu'il redoutait les échecs et même les affronts, mais son sens du bien, sa droiture étaient tels qu'il parvenait, sans grands éclats ni actions spectaculaires, mais non sans obstination, à exercer sur les hommes et sur les événements une action apaisante, à redresser ce qui dérivait hors des chemins de la justice, hors des objectifs qu'il s'était fixés.

Ce Département des travaux publics, qu'il dirigea pendant seize ans et que les partis bourgeois consentirent à abandonner, en 1946, au premier conseiller d'Etat socialiste, était un département sans prestige: les routes, les cours d'eau, les bâtiments de l'Etat et la police des constructions étaient des domaines sans problèmes et, surtout, sans portée sociale, d'autant moins que le logement, par le manque d'intérêt que lui portait Edmond Virieux, chef du service des bâtiments, avait été confié à un autre département.

Tout allait changer au cours des années 50 avec le développement des transports privés et les déplacements qu'ils permettaient: aux corrections de virages, à quelques élargissements de chaussées, allaient succéder, sous la pression des populations, les déviations des chaussées hors des localités et, bientôt, l'idée d'un réseau d'autoroutes; le développement des cités, que la politique des plans de quartier tentait de juguler, explosait vers les périphéries mal armées légalement pour contenir une promotion immobilière permise dès lors par la voiture et promise à de juteux bénéfices. Arthur Maret, plus vite que ses chefs de service, comprit la nécessité d'interventions politiques. Il prit d'emblée position pour la construction des autoroutes et, sans attendre, très en porte à faux, il fit étudier le tracé de l'autoroute Genève-Lausanne et, avec quelques complicités intelligentes, il fit acheter les premiers terrains aux prix agricoles. On l'arrêta malheureusement en cours de route et, lorsque les achats reprirent avec l'autorisation du Grand Conseil, les prix avaient

déculpé. Dans le même temps, il acquit la conviction que, seul, un Bureau des autoroutes, indépendant du Service des routes, serait en mesure de mener à bien la construction du réseau. Il réussit à mettre à sa tête Jean-Emmanuel Dubochet, qui allait être à la hauteur de la tâche. Dans la foulée des préparatifs de l'Exposition nationale de 1964, les esprits s'animaient autour de la notion nouvelle de l'aménagement du territoire. Arthur Maret, ici aussi, comprit que la seule police des constructions était un instrument émoussé. Quand l'auteur de ces lignes fut appelé, en 1960, à succéder à Edmond Virieux, les premières dispositions d'aménagement purent être mises en place en deux mois. Il s'agissait d'un crédit annuel de cent mille francs pour des études et d'un fonds pour l'acquisition de terrains qui allait être rapidement porté à quarante millions. Le reste allait suivre au même rythme que les autoroutes et que d'importants travaux routiers, notamment en direction de Berne.

Toujours calme, comme s'il n'avait été que spectateur, Arthur Maret avait fait adopter toutes ces décisions par le Conseil d'Etat qui n'avait pas craint ces audaces en dépit de la forte et sournoise opposition qui se dessinait déjà et qui, d'ailleurs, n'a pas déposé les armes même aujourd'hui.

Ce problème du logement, qui lui avait échappé, n'indisposait pas Arthur Maret, parce qu'il était en de bonnes mains et la section romande de l'USAL, qu'il présidait depuis 1948, n'eut jamais que de bonnes relations avec l'Office cantonal du logement. En autorisant son chef de service de l'urbanisme et des bâtiments à poursuivre sa tâche de rédacteur de la revue *Habitation*, il montra la même volonté de conduire les événements selon l'optique qu'il avait définie et le choix de son successeur à la présidence de l'USAL est encore typique de ce qu'était sa manière: réfléchir longuement et, une fois sa décision prise, faire comme si tout était allé de soi!

Merci, monsieur Maret, de ce que vous avez fait, de ce que vous avez été!

Jean-Pierre Vouga